

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UNE ÉVALUATION FINALE

Evaluation finale du projet de Sécurité alimentaire et économique – Madagascar  
Programme quinquennal DGD 2017-2021 UNI4COOP  
Entre Novembre 2021 et Mars 2022

### A.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Louvain Coopération au Développement, Louvain Coopération en abrégé, LC en sigle, est l'ONG de l'Université Catholique de Louvain (UC Louvain). Elle a son siège à Louvain-la-Neuve en Belgique avec pour Madagascar, une Direction nationale basée dans le Menabe, à Morondava.

Pour LC, le développement est un processus de transformation sociale permanent et dynamique qui donne aux populations les plus défavorisées la possibilité de construire une société plus juste où chacun se sent capable de réaliser son potentiel humain. La spécificité de LC est de contribuer à cette vision du développement en mobilisant les ressources humaines et scientifiques de la communauté universitaire.

Au Sud, LC appuie des actions en santé, accès aux soins de santé et en sécurité alimentaire et économique, en Afrique centrale (RDC et Burundi), en Afrique de l'Ouest (Bénin et Togo), en Amérique Andine (Bolivie), en Afrique Australe (Madagascar) et en Asie (Cambodge). Au Nord, LC contribue aussi à des actions d'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS).

En 2016, 4 ONG universitaires francophones belges dont Louvain Coopération, regroupées au sein du consortium UNI4COOP ont décidé d'unir leurs forces à travers un programme commun 2017-2021 introduit auprès de la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) du gouvernement belge en vue de l'obtention d'un subside pour le mettre en œuvre.

Dans le cadre du programme de Madagascar, Louvain Coopération (LC) a mis en œuvre deux Objectifs Spécifiques, l'un portant sur la Sécurité alimentaire et économique, l'autre sur la Santé.

Le démarrage des activités de ce projet de Sécurité alimentaire et économique, qui concerne cette évaluation finale, a eu lieu le 1 janvier 2017. Les rapports d'activités des années 2017 à 2020 du projet ont été produits et soumis à la DGD. La zone d'intervention de ce projet se situe à l'ouest de Madagascar, dans la région Menabe.

#### Objectif spécifique (OS)

Cette évaluation porte sur l'Objectif spécifique n°1 lié à la Sécurité alimentaire et économique, ainsi libellé :

**« Réduire durablement d'ici 2021, la vulnérabilité des habitants du littoral nord de la région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique ».**

#### Résultats attendus :

**Résultat 1** : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation

**Résultat 2** : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaînes de valeurs inclusives et durables

**Résultat 3** : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio-économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité

**Résultat 4** : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles

**Résultat 5** : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud

#### Les bénéficiaires directs sont les suivants :

- 375 producteurs agricoles et leurs familles respectives
- 360 adultes alphabétisés
- Les membres des 26 groupes d'épargnes solidaires (GES), soit environ 400 personnes
- Les élèves de 6 écoles primaires, soit environ 900 élèves
- Les pêcheurs qui tirent profit de la mise en place de réserves temporaires dans leur zone de pêche, soit environ 1.500 personnes
- Les membres des 24 CLD et des commissions associées, soit environ 480 personnes
- Les populations des 24 fokontany directement touchés par les activités de reboisement, soit environ 2.000 personnes
- Les organisations de la société civile, qui bénéficieront de formation et d'un accompagnement pour la conduite d'actions de plaidoyer

#### Les bénéficiaires indirects sont les suivants :

Les bénéficiaires indirects sont l'ensemble des habitants des communes cibles, soit environ 35.000 personnes. A moyen terme, ils pourront tirer des bénéfices liés à l'amélioration de la situation économique et sociale dans la zone d'intervention. Par ailleurs, le programme a pour ambition de jouer un effet levier en permettant, par la mise en œuvre de synergie et nouvelles collaborations, d'étendre son rayon d'action à d'autres bénéficiaires et/ou zones d'intervention.

Cet Objectif spécifique est mis en œuvre en collaboration avec **3 partenaires malgaches** :

**ALEFA Menabe** : Association des Leaders et Elites Formés pour l'Avenir du Menabe, basée à Morondava. Depuis sa création en 2010, sa mission s'est focalisée dans un premier temps au domaine de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation de base, puis elle a progressivement développé d'autres compétences notamment l'accompagnement des promoteurs de projets AGR. La continuité du partenariat avec ALEFA dans ces domaines est justifiée par ces expertises ainsi que les années d'expériences dont elle a pu profiter dans le cadre des projets PASC-Men (UE) et de RMSUD (PNUD). Le partenariat dans ce programme est élargi à la sensibilisation en milieu scolaire sur l'environnement et l'assainissement et la mise en place de GES.

**OPCI ALOKAINA** : Par délégation de compétences des 7 communes-membres, l'OPCI agit en leur nom notamment pour leur développement économique et social, la protection de l'environnement, la gestion de la mangrove et de leurs ressources. Par ailleurs, grâce à ses expériences antérieures, il possède les pouvoirs nécessaires ainsi qu'une force de mobilisation communautaire importante pour les actions de reboisement/restauration de mangroves, de mise en place de réserves temporaires et de mécanismes communautaires de réglementation des activités de pêche.

**FIVE MENABE** : Plateforme régionale des organisations de la société civile (PROSC) basée à Morondava avec une représentation au niveau de chaque chef-lieu de district dans les maisons des OSC (MOSC). La PROSC est partenariat de LC depuis sa création en 2015 dans le cadre du projet PASC-Men (financé par l'UE). Ce partenariat est reconduit car en tant que plateforme régionale regroupant plusieurs centaines d'OSC de base, elle est incontournable dans le domaine du développement local. Outre cette légitimité reconnue par tous les acteurs, la PROSC dispose d'une expertise en termes de renforcement des OSC, en conduite de plaidoyer et en interpellation. De plus, ses axes d'intervention sont multiples (l'économie, la sécurité, l'environnement, l'éducation, la santé) et coïncident avec ceux de LC.

Par ailleurs, dans une volonté de synergie, de complémentarité et de mutualisation des connaissances et de compétences, LC travaille en collaboration avec la Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage, WWF Madagascar et l'Association Belgique Madagascar. Cela fait l'objet d'une convention de collaboration entre LC et chacun d'eux.

## **A.2 OBJECTIF, CHAMP ET UTILISATEUR(S) DE L'ÉVALUATION**

### **A.2.1 OBJECTIF**

L'objectif global de l'évaluation finale de ce projet est d'apprécier les performances réalisées en matière d'amélioration durable de la sécurité alimentaire et économique des populations bénéficiaires dans la région Menabe, par rapport à l'objectif spécifique en vue de capitaliser l'expérience, d'informer le bailleur de fonds (la DGD) sur l'atteinte des objectifs et résultats attendus et d'apporter des suggestions et recommandations permettant d'améliorer les interventions futures.

D'une manière plus spécifique, la présente évaluation finale aura comme finalités de :

- Vérifier, sur la base de l'état d'avancement et des performances du projet, si les changements escomptés ont été atteints à l'échéance du projet, **particulièrement en matière de l'acquisition des connaissances et des savoir-faire des groupes cibles** pour la transition agroécologique, la préservation des ressources naturelles et la gestion durable des moyens de production ;
- Analyser les **5 critères CAD** habituels suivants : pertinence, efficacité, efficience (utilisation rationnelle des ressources), impact et viabilité ;
- Analyser **les approches** : appuis aux niveaux des Champs-école paysans (CEP), diffusion de systèmes de production durables, structuration des producteurs et développement de leurs organisations, alphabétisation des adultes, mise en place des Groupes d'épargne solidaire (GES) et appui aux activités génératrices de revenus (AGR), mise en place des réserves temporaires (RT) et mobilisation communautaire, transfert de compétences pour une meilleure gestion des ressources naturelles, sensibilisation communautaire notamment pour le reboisement et la préservation des mangroves,...) ;
- Analyser la qualité des **services offerts par les personnes et structures relais** (paysans relais, leaders d'Organisation paysanne, Organisation des producteurs agricoles, GES, VOI, association des apprenants (alphabétisation), Comité de gestion des forages, PROSC);
- Identifier **les bonnes pratiques à capitaliser**, renseigner sur les **échecs** et proposer **des pistes d'amélioration**
- Evaluer le système de **collecte et de traitement des bases de données et des informations** au niveau des partenaires de mise en œuvre du programme et de LC et proposer des améliorations ;
- Analyser **les interventions d'autres organismes** d'appui dans le domaine de la sécurité alimentaire et économique dans la région en vue d'une (ré)orientation éventuelle de l'intervention future de LC pour plus de synergie et de complémentarité des actions ;
- Formuler des **recommandations opérationnelles et stratégiques** à partager avec l'équipe de LC, les partenaires de mise en œuvre et avec les autres intervenants dans le domaine de la Sécurité alimentaire dans la région Menabe. Les recommandations et les observations des participants à la séance de restitution des résultats de l'évaluation finale seront intégrées dans le rapport final de l'évaluation.

Les **thèmes transversaux** (genre et environnement) feront l'objet d'une analyse de l'évaluateur qui donnera des éléments de réponse sur la prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre des actions et des services : **implication des femmes** à chaque maillon de la filière productive (production, transformation et commercialisation), leur maîtrise des techniques de production, leurs influences au niveau des organisations auxquelles elles sont membres, ... En outre, l'analyse montrera la façon dont les actions du projet affectent l'**environnement**.

### A.2.2 UTILISATEURS PRINCIPAUX :

Les utilisateurs principaux des résultats de cette évaluation externe finale seront :

- Louvain Coopération comme ACNG impliqué dans la réalisation du programme DGD/P5 ;
- La DGD qui est le bailleur de fonds principal ;
- ALEFA Menabe, l'OPCI ALOKAINA et la PROSC comme partenaire d'exécution de ce projet sur terrain ;
- Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, celui de la Pêche et économie bleue ainsi que leur direction régionale Menabe ;
- Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage et sa direction régionale Menabe qui pourraient utiliser les résultats de l'évaluation pour l'élaboration de documents stratégiques et opérationnels (diffusion des bonnes pratiques dans d'autres régions) ;
- Les autres directions nationales et régionales de LC qui ont la composante Sécurité alimentaire et économique dans leur programme ;
- Les membres du consortium UNI4COOP et du cadre stratégique commun (CSC Madagascar) : les conclusions et leçons apprises seront partagées avec ces acteurs ;
- Autres acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la conservation à Madagascar.

### A.2.3 PÉRIODE CONCERNÉE PAR L'ÉVALUATION :

L'évaluation couvrira l'ensemble de la durée du projet à partir du démarrage du programme quinquennal 2017-2021 qui va du 1/1/2017 au 31/12/2021.

### A.3 TYPE D'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation externe à réaliser à la fin du projet dans toute sa zone d'intervention. L'analyse concernera aussi bien les activités mises en œuvre que les méthodologies et stratégies adoptées durant ces 5 années.

### A.4 APPROCHE GLOBALE

Une première version des TDR a été établie par le personnel de la Direction Nationale de Madagascar et partagée avec nos partenaires. Ce document a été soumis au siège de LC pour avis et complément. Enfin, le Comité aux Evaluations d'Uni4Coop (le COMEV) a émis des recommandations sur la formulation des questions d'évaluation et le choix des méthodes et outils. Comme le stipule la réglementation en vigueur de la Coopération belge au développement, ils ont également été soumis à l'approbation de la DGD.

Les critères d'évaluation à privilégier sont :

- **Les critères CAD** : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact ainsi que la contribution à la **Cible stratégique** Sécurité alimentaire et économique du CSC Madagascar.
- **Les critères liés à nos centres d'intérêt** : la cohérence entre les interventions éventuelles d'autres acteurs dans le domaine de la Sécurité alimentaire et économique et les politiques nationales (Agriculture, environnement, économie nationale/ régionale, économie bleue, foncier), la mise en œuvre d'une approche genre, le caractère novateur des initiatives.
- L'évaluateur aura la latitude de rencontrer les parties prenantes (partenaires locaux et bénéficiaires et équipes du programme) pour évaluer tel ou tel autre critère.

### FORMULATION DES QUESTIONS CLÉS DE L'ÉVALUATION

<b>Objectif spécifique : Réduire durablement, d'ici à 2021, la vulnérabilité des habitants du littoral Nord de la région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique</b>	
<b>Critères CAD</b>	<b>Questions d'évaluation et Commentaires</b>
<b>Efficacité</b> Dans quelle mesure les indicateurs de l'OS et des résultats attendus ont-ils été atteints ? <b>Redevabilité</b>	Est-ce que l'intervention a fonctionné ? Pour qui et dans quelles circonstances ? Comment et pourquoi cela a fonctionné ou pas ?  <b>Volet agricole :</b> Quels facteurs clés pour l'adoption et la mise à l'échelle des pratiques et techniques agricoles diffusées ? Contribution de l'approche Champs-Ecole-Paysans aux résultats obtenus en termes de partage des connaissances et des savoir-faire entre pairs ? Limite de l'approche dans le contexte du Menabe ?  <b>Volet économique :</b> Quelles leçons à tirer de l'analyse des avantages et inconvénients de l'appartenance aux différents groupes appuyés par le programme : cas de ménages à la fois membres de Groupes d'Épargne Solidaire et de Champs Ecoles Paysans et le ménage membre uniquement de groupe de CEP ou uniquement membre de GES ?  <b>Volet gestion des ressources naturelles :</b> Dans quelle mesure, la mise en place des réserves temporaires a permis d'améliorer la qualité et la reproduction des ressources halieutiques ainsi que leur préservation ?  <b>Alphabétisation</b> des adultes : Dans quelle mesure, les actions d'alphabétisation ont permis le transfert de compétences (lire, écrire et compter) aux adultes ciblés ?  <b>Education à l'hygiène en milieu scolaire et environnementale :</b> impact du Covid ?  <b>Approche proposée :</b> Il est demandé à l'évaluateur de corroborer ou non le niveau d'atteinte des résultats sur base des documents mis à sa disposition et d'une descente sur terrain pour s'enquérir de la situation.

<p><b>Efficienc</b> Dans quelle mesure l'allocation des ressources est-elle perçue par LC et ses partenaires pour réaliser les activités du programme ?</p>	<p>Les moyens utilisés fournissent-ils le meilleur rapport « coût/bénéfice » pour atteindre les résultats prédéfinis ? Par coûts, il est fait référence au budget approuvé par la DGD. Il s'agit d'analyser l'affectation des ressources avec des questions comme « et si nous devons le refaire » ? Utiliserions-nous la même stratégie d'allocation de ressources ?</p> <p><b>Volet Agricole</b> : Evaluation du dispositif d'accompagnement mis en place et des structures de pérennisation (CEP, binôme Technicien Agricole / socio organisateur, Paysans relais, structuration des producteurs,</p> <p><b>Volet Economique</b> : Complémentarité OPA /GES au niveau des services fournis</p> <p><b>Volet Gestion des ressources naturelles</b> : Calcul de la valeur économique générée par les actions ; Estimation du ratio Valeur Ajouté générée par les actions de conservation ou restauration par rapport au coût des actions menées et le nombre de population touché ?</p> <p><b>Volet transversal</b> : Quelle part et dans quelle mesure ces actions ont affecté la qualité des résultats (positifs ou négatifs) ? Contribution d'autres projets et synergies avec d'autres organismes (Projet Biodiversité-mangrove (COI), Projet avec FDA, projet EUM, Synergie arachide) à l'atteinte des résultats ?</p> <p><u>Approche proposée</u> : Entrevues semi structurées avec les partenaires participant au programme</p>
<p><b>Impact</b> Quelle différence ce programme a-t-il apporté ? A quels changements a-t-il contribué ? Dans quelle mesure les stratégies d'intervention ont-elles contribué aux objectifs assignés ?</p>	<p>Il est demandé à l'évaluateur de corroborer ou non les changements apportés, les effets au niveau du modèle de prise en charge des maladies chroniques, l'efficacité des relations partenariales établies avec les partenaires de mise en œuvre, l'impact des savoirs produits, etc...</p> <p><b>Volet Agricole</b> : Quels sont les impacts, au niveau du ménage, de l'introduction de nouvelles techniques (pratiques culturelles, productivité) et de nouvelles espèces/varétés de graminées sur les habitudes alimentaires (cas de mil et sorgho) ?</p> <p><b>Volet Economique</b> : complémentarités des différents volets pour booster les impacts ? Effets du projet sur les actifs (ou facteurs de production) des ménages bénéficiaires ?</p> <p><b>Volet Gestion des ressources naturelles</b> : comment suivre les impacts sur le long terme ?</p> <p><b>Volet transversal</b> : Impact précis de l'Education à l'hygiène en milieu scolaire et environnementale ? En tenant en compte de la durée de l'accompagnement relativement courte, dans quelle mesure les actions menées ont-elles contribué aux changements observés ? Quels changements durables sont observés chez les bénéficiaires à la suite de la mise en œuvre des actions ?</p> <p><u>Approche proposée</u> : Une méthode qualitative (discussion des groupe, interview avec les parties prenantes, etc.) permettra de cerner les effets sur les indicateurs cités.</p>
<p><b>Pertinence</b> Nos stratégies, nos moyens d'actions étaient-ils adéquats ? Le sont-ils toujours ? Aurions-nous du, pu faire autrement ?</p>	<p>Quelle a été la pertinence perçue par les partenaires, les prestataires et par les autorités des approches préconisées par ce projet ?</p> <p><b>Volet Agricole</b> : Dans quelles mesures le dispositif d'accompagnement mis en place répond aux problématiques identifiées et les subventions apportées constituent-elles des opportunités pour progresser et non des mauvaises habitudes pour rendre de plus en plus les ménages dépendants des aides extérieures ?</p> <p><b>Volet Gestion des ressources naturelles</b> : Dans quelles mesures les actions menées répondent aux problématiques identifiées sur le plan socio-économique, culturel et environnemental ?</p>

	<p>Quelles leçons à tirer de la coexistence d'autres actions menées par les différents acteurs de conservation et de développement de la zone ciblée.</p> <p><u>Approche proposée</u> : Des entretiens avec les différentes parties prenantes pourront renseigner sur l'avis, le point de vue des partenaires et des groupes-cibles sur les différentes approches utilisées.</p>
<p><b>Durabilité</b> Dans quelle mesure, et dans quelles circonstances les résultats atteints se maintiendront-ils ?</p>	<p>Dans quelle mesure les partenaires seront-ils capables de soutenir /poursuivre les activités au niveau de la sécurité alimentaire et économique dans les zones d'intervention ? Il est demandé à l'évaluateur de confirmer ou non le niveau et la capacité des partenaires à continuer de soutenir le système.</p> <p><b>Volet Agricole</b> : Dans quelle mesure les services d'appui technique des producteurs vont permettre l'amélioration durable de la productivité des paysans et de leur revenu ? Quelles stratégies et actions pour la mise à l'échelle/renforcer les résultats obtenus ? Quels mécanismes / actions pour soutenir les OPA vers leur autonomie ?</p> <p><b>Volet Economique</b> : Quelle est la stratégie de sortie pour les AGR ? Quel modèle économique pour les GES pour la suite du fait de l'augmentation des flux financiers pour les GES ?</p> <p><b>Volet Gestion des ressources naturelles</b> : Dans quelle mesure les compétences ont été transférées aux communautés ?</p> <p><u>Approche proposée</u> : Des entretiens avec les partenaires et les visites sur terrain permettront de percevoir le niveau/capacité des partenaires à appuyer le système</p>
<p><b>Contribution aux CSC</b> Dans quelle mesure ce programme a-t-il pu contribuer à la Cible Stratégique Sécurité alimentaire et économique du Cadre Stratégique Commun de Madagascar ?</p>	<p>Louvain Coopération est inscrite dans plusieurs approches de la cible stratégique SAE du CSC Madagascar.</p> <p><b>Dans quelle mesure la sécurité alimentaire et économique des populations rurales est-elle renforcée</b> : Résultats des pratiques agroécologiques, de la transformation et de commercialisation des produits agricoles en termes de valeur ajoutée et de diversification des sources de revenus et par conséquent, les revenus des paysannes ? Résultats de la diversification, l'amélioration de l'usage et le stockage de la production agricole, de l'élevage et de la production halieutique ? Contribution de la structuration des producteurs et du renforcement des capacités des organisations paysannes ?</p> <p><b>Dans quelle mesure le programme a favorisé une meilleure protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles</b> : Quels sont les résultats des actions de restauration ou de gestion durable de ressources naturelles ? La gouvernance environnementale et les capacités institutionnelles de gestion de l'environnement ont-elles été renforcées ? Comment a évolué la conscience des groupes cibles des enjeux environnementaux ?</p> <p><b>Dans quelle mesure, l'inclusion, la participation et la bonne gouvernance dans le développement sont renforcées</b> : Contribution des démarches participatives, impliquant acteurs de la société civile et autorités publiques, dans la gouvernance du développement local ou régional ? Contribution des organisations des producteurs au développement local ?</p> <p><u>Approche proposée</u> : Après une lecture approfondie du CSC Madagascar et plus particulièrement de la Cible stratégique Sécurité alimentaire et économique, et grâce à l'aperçu sur ce programme SAE, obtenu à travers l'ensemble de l'évaluation, cela devrait donner les éléments à l'évaluateur pour juger de la contribution de LC à la réalisation de cette cible stratégique SAE du CSC Madagascar.</p>

## A.5 MÉTHODE ET OUTILS SOUHAITÉS :

Des approches sont proposées par endroits dans la colonne « Questions d'évaluation et Commentaires ». L'évaluateur est bien entendu libre de proposer d'autres approches dans son offre technique. De préférence une combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives est souhaitée.

Une **note de cadrage**, élaborée à l'issue de la phase documentaire déterminera, d'un commun accord, les méthodes et outils d'évaluation qui seront utilisés lors de la phase de terrain et leur justification.

## A.6 COMPÉTENCES REQUISES

### Pour l'évaluateur :

- Détenteur d'un diplôme universitaire en agronomie tropicale, en développement rural, en géographie, en socio-économie, des qualifications post-universitaires (masters, PhD) seront considérées comme un plus ;
- Expérience préalable dans la conduite d'évaluations de projet, dans le domaine de la coopération internationale (un atout si expérience avec des programmes financés par la DGD) ;
- La capacité d'analyse des données et traitement avec des outils modernes/logiciels est un atout ;
- Capacité à évaluer des solutions innovantes et adaptées dans un contexte donné ;
- L'évaluateur peut être un expatrié ou un national. L'essentiel est d'être capable de travailler de manière indépendante avec ou sans co-évaluateur du milieu pour appuyer la traduction lors des entretiens ;
- Le consultant doit répondre aux exigences suivantes :
  - Preuve de plusieurs missions d'évaluations au cours des 5 dernières années,
  - Connaissance du développement agricole et des défis connexes de Madagascar,
  - Connaissance du contexte local spécifique de Madagascar (y compris le développement et contraintes politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementales, technologiques, juridiques et éthiques actuels et leurs effets sur la sécurité alimentaire et économique)
  - Maîtrise de la théorie du changement et du Cadre logique
  - Excellente maîtrise de la langue française écrit et parlé,
  - La connaissance de la langue malgache est un atout majeur.

## A.7 BUDGET

Le Budget indicatif pour cette mission d'évaluation se situe **entre 11.000 Euros ou 49 000 000 Aryari et 13.000 Euros ou 58 500 000 Aryari environ.**

Ces montants couvrent tous les frais liés à l'évaluation (honoraires, transports internationaux, visas éventuels, hébergement et per diem...).

Le programme mettra un véhicule avec chauffeur à disposition de l'évaluateur pour les déplacements internes et les visites sur le terrain liés à la mission.

## A.8. MODALITÉS DE L'EXPERTISE

### A.8.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

#### **L'offre technique devra contenir au minimum :**

- Une note de compréhension des termes de référence, ainsi que la manière dont le contexte et les questions d'évaluation ont été comprises en relation avec la théorie du changement ;
- Une description de l'approche méthodologique envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés dans les termes de référence décrivant précisément les outils de collecte d'informations qui seront mobilisés au cours de l'évaluation, ainsi que la garantie que ces méthodes respectent les principes éthiques énoncés ci-après, le profil des personnes qui seront observées, interrogées, ... ;

- Un chronogramme prévisionnel détaillé de mise en oeuvre (sachant qu'elle doit débiter en 2021 et être finalisée fin Mars 2022) précisant le nombre de jour de chaque étape ainsi qu'une estimation du temps dédié en termes de hommes/jour ;
- Une note de présentation des références et expériences du ou des experts en mettant en évidence les aspects particulièrement pertinents pour l'évaluation envisagée. Le CV et les références du ou des évaluateurs (pas plus de 3 pages) ;
- Un rapport d'une évaluation similaire précédente (si possible).
- La carte NIF (numéro d'identification fiscale) et la carte statistique du soumissionnaire.

L'offre technique devra inclure tous les coûts (honoraires du consultant, frais de transport, logement, etc.) nécessaires à la réalisation de l'évaluation. Elle devra être présentée selon le modèle fourni en annexe et détaillant les prix en Ariary HT, le taux et le montant de la TVA, et en Ar TTC de la prestation.

**Principes éthiques** : autonomie et confidentialité, neutralité de l'équipe évaluatrice, validité et fiabilité des informations.

### A.8.2. DOCUMENTS À CONSULTER

- Programme quinquennal UNI4COOP 2017-2021 Madagascar
- Document de projet Sécurité alimentaire et économique de Louvain Coopération à MDG
- ACC (Analyse contextuelle conjointe) et CSC (Cadre Stratégique Commun) de Madagascar
- Les outils des gestion (planification, suivi et évaluation)

Après sélection, le programme mettra les documents suivants à la disposition de l'évaluateur :

- Conventions et avenants annuels avec les partenaires
- Le DPI (Document de Projet Interne)
- Les différents rapports narratifs annuels

L'évaluateur peut demander à consulter tout document qu'il juge utile.

Les questions et demandes d'informations complémentaires pour permettre la rédaction de l'offre devront être adressées par écrit à :

**Madame Arcancia CLAPPE**, Directrice Nationale de Louvain Coopération à Madagascar ([aclappe@louvaincooperation.org](mailto:aclappe@louvaincooperation.org)) avec copie à **Monsieur Haja Mamitiana RAMANANTSIONINA**, Responsable des Programmes ([hmamitiana@louvaincooperation.org](mailto:hmamitiana@louvaincooperation.org)) et **Monsieur Luc RANDRIANTSOA** (Responsable Domaine Sécurité alimentaire et économique) [lrantsoa@louvaincooperation.org](mailto:lrantsoa@louvaincooperation.org).

### A.8.3. MODALITÉS DE RÉALISATION DE LA MISSION DE TERRAIN

Par l'accompagnement de l'évaluateur qui se fera à distance (au siège) et localement (par la direction nationale à Madagascar), l'évaluateur sera en contact avec le comité de pilotage de l'évaluation.

L'évaluateur prévoira selon un **chronogramme convenu** :

- Une note de cadrage sera rédigée au cas où les contours de la mission devraient être revus sur base de la prise de connaissance de la documentation qui lui sera remise et des premiers échanges menés avec l'équipe de LC à Madagascar ;
- Une réunion d'harmonisation et de cadrage à Madagascar (Tanà ou Morondava) pour le démarrage de la mission ;
- L'équipe opérationnelle de LC à Madagascar sera disponible pour faciliter le bon déroulement de l'évaluation (contacts, informations générales, assistance logistique, etc).
- Un débriefing à la fin de la mission, organisé avec les acteurs principaux notamment l'équipe locale Louvain Coopération et ses partenaires ;



- Remise du rapport provisoire (à partager localement et au siège) suivi d'une réunion post remise du dit rapport. Elle permet des ajustements avant la remise du rapport final. A organiser avec le comité de pilotage.
- Une réunion de discussion à l'issue de la remise du rapport définitif. Celle-ci permet de mieux comprendre la nature des recommandations.
- Une réunion post-évaluation lorsque la réponse managériale aura été formulée sur base du rapport d'évaluation définitif, dont la localisation sera à convenir compte tenu du lieu de résidence du (des) experts.

## A.9. MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE CONTRACTUALISATION

### A.9.1. MODALITÉ DE SÉLECTION

Le comité de pilotage sera composé de :

- Pour LC Madagascar : Arcancia CLAPPE (Directrice nationale), Haja Mamitiana RAMANANTSIALONINA (Responsable des Programmes) et Luc RANDRIANTSOA (Responsable Domaine SAE)
- Pour LC siège : PhD Amaury PEETERS (Réfèrent thématique Agriculture durable), Vincent HENIN (Réfèrent thématique Environnement) et Sophie WYSEUR (Responsable des opérations)

Les candidats intéressés sont priés de rédiger les propositions techniques et financières en français et de les soumettre en **format PDF et uniquement par e-mail** : à Arcancia CLAPPE (Directrice nationale)- [aclappe@louvaincooperation.org](mailto:aclappe@louvaincooperation.org), avec copie à Haja Mamitiana RAMANANTSIALONINA (Responsable des Programmes)- [hmamitiana@louvaincooperation.org](mailto:hmamitiana@louvaincooperation.org) et Luc RANDRIANTSOA (Responsable Domaine SAE) [lrantriantsoa@louvaincooperation.org](mailto:lrantriantsoa@louvaincooperation.org)

**Contenu de l'offre** : L'offre doit inclure les éléments suivants dont le détail et la présentation sont précisés au point 1.8.1 « CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE » :

- L'offre technique
- L'offre financière doit inclure tous les coûts (honoraires du consultant, frais de transport, etc.) nécessaires à la réalisation de l'évaluation.

NB : Un candidat ne peut soumettre qu'une seule offre à la fois. S'il en soumet plusieurs, aucune de ses offres ne sera prise en compte.

L'évaluation des propositions se fera selon la grille suivante :

Critères	Pondération par rapport à la note globale finale
• <b>OFFRE TECHNIQUE</b>	<b>60%</b>
Profil du ou des experts	50%
Qualifications, expériences et compétences	
Expérience de la problématique à évaluer	
Connaissance du contexte local	
Expérience similaire en terme d'évaluation externe de programme	
...	
Méthodologie et approche	10%
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	
Démarche méthodologique proposée	
Chronogramme détaillé de mise en oeuvre	
• <b>OFFRE FINANCIERE</b>	<b>40%</b>
Prix de la prestation	
Réalisme des coûts par rapport à la méthodologie proposée	
<b>Total maximum</b>	<b>100 %</b>

**NB :** Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront été retenus à l'issue de l'évaluation technique, seront notées.

Note globale finale : (note offre technique X 60% ) + note offre financière x 40%

**Le soumissionnaire qui aura obtenu la meilleure note globale finale sera retenu pour effectuer l'évaluation.**

### A.9.2. MODALITÉS DE CONTRACTUALISATION

Le paiement des honoraires se fera, après remise de factures et des justificatifs correspondants, en trois tranches :

- 40 % à la signature du contrat,
- 30 % à la remise du rapport provisoire
- et 30 % après approbation du rapport définitif.

Le paiement se fera par chèque ou virement bancaire, au plus tard 30 jours après la présentation de la facture et des justificatifs correspondants.

### A.9.3. LIVRABLES ATTENDUS

Les éléments à minima à prendre en compte dans la structuration du rapport sont :

- **Une note synthétique** de 3 pages maximum à destination du grand public, des membres de LC, des bénéficiaires, qui présente les principales conclusions et recommandations en rapport avec les questions d'évaluation posées, avec des illustrations (schémas, photos, graphiques, dessins, etc.) et au moins un témoignage de bénéficiaires.
- **Une présentation de restitution** (Power Point, Prezi...).

- **Un rapport complet contenant :**
  1. Résumé des principales conclusions et recommandations ;
  2. Objectif, champ de l'évaluation et contexte ;
  3. Définition des principaux concepts utilisés ;
  4. Approche méthodologique et sa justification et les contraintes rencontrées ;
  5. Constatations (avec mention des sources)
  6. Les conclusions = jugement apportant une réponse aux questions d'évaluation posées. Toute analyse sous-jacente sera formulée de manière explicite.
  7. Les recommandations, argumentées, concrètes et réalistes à mettre en œuvre dans la suite du programme ou dans les futures interventions et en relation avec les questions d'évaluation.
  8. Appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.
- **Annexes : Données brutes anonymes** (dont le verbatim des entretiens/interviews réalisés)

Les documents seront écrits en français et envoyés sous format électronique et papier pour la version finale du rapport.

## A.10. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Processus	Date limite
Publication de l'avis de consultance	19 octobre 2021
Date limite pour les questions complémentaires (par mail)	30 octobre 2021
Soumission des offres techniques et financières (par mail)	20 novembre 2021
Dépouillement et choix de l'évaluateur	Du 21 au 23 novembre 2021
Information à l'évaluateur sélectionné (et partage de la proposition de contrat)	23 novembre 2021
Signature du contrat (et son démarrage)	24 novembre 2021
Réunion pré-cadrage entre LC et l'évaluatrice	Entre le 24 et le 26 novembre 2021 (date précise à définir ensemble)
Remise d'une note de cadrage	30 novembre 2021
Réalisation de la mission	Entre décembre 2021 et Fin janvier 2022
Réunion de débriefing post mission de terrain	Début février 2022
Remise du rapport provisoire	20 février 2022
Remise du rapport définitif	15 mars 2022
Réunion relative à la réponse managériale	30 mars 2022